

DISCOURS
DE
S. Exc. M. Abdou DIOUF
Président de la République du Sénégal

Dans la Séance du jeudi 26 juin 1997

Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vis ce moment exceptionnel que constitue, pour moi, cet accueil à la fois solennel et chaleureux de l'Académie française.

En ce lieu chargé d'histoire, sous la Coupole, comme on dit — l'article défini indiquant bien ici quel prestige s'y attache — où vous me faites l'honneur de me recevoir, j'ai le sentiment, la sensation quasi physique qu'une longue tradition, celle dont vous êtes les gardiens et les continuateurs, nous regarde et veille sur nous. Je veux dire sur cette belle langue française que nous avons en partage et qui nous fait un avenir commun.

Et je mesure à la grandeur de cette tradition l'honneur insigne que vous m'avez accordé en me décernant le Grand Prix de l'Académie française pour la Francophonie. Je voudrais vous en exprimer, de nouveau, ma profonde gratitude et vous donner l'assurance que mon pays, le Sénégal, à qui cette distinction s'adresse au-delà de ma personne, demeurera fidèle à sa vocation incarnée par le président-poète Léopold Sédar Senghor, qui l'a placé aux avant-postes dans la lutte des peuples ayant en commun l'usage du français, d'une lutte bien pacifique, où nous n'avons pas d'ennemi, mais un projet, celui de faire de la Francophonie un espace de culture, un espace de création, un espace de développement partagé, un espace de solidarité.

Il y a quelques jours encore, à Dakar où se tenaient les Assises du Séminaire régional Afrique sur l'enseignement *du* et *en* français, organisé par l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), les participants le réaffirmaient avec vigueur : la langue française est une langue de l'Afrique qui a, comme telle, toute sa place dans le multilinguisme caractéristique de notre continent, à côté de nos langues

nationales et régionales. Elle y est outil d'échange entre les peuples, facteur d'ouverture sur la communauté internationale mais également langue de culture et de science, d'argumentation et d'émotion poétique.

Et voilà pourquoi, parce qu'elle est nôtre, nous lui apportons chaque jour d'autres manières de dire, qui ne sont pas seulement affaire d'accents, d'autres tours et tournures, d'autres mots qui expriment les réalités diverses dont est tissée la trame que nous appelons Francophonie.

J'ai le sentiment de parler au nom de tous les peuples africains francophones en vous remerciant également, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Messieurs les Académiciens, de faire bon accueil à ces mots et expressions, témoins d'un dynamisme et d'une créativité en langue française qui constituent une richesse et une promesse d'avenir.

Ainsi, portés jusqu'à vous par le poète-grammairien — celui qui a fait chanter les cultures des peuples noirs en français et enseigné à la langue française à s'ouvrir au rythme négro-africain — portés jusqu'à vous, dis-je, par le président Léopold Sédar Senghor, des mots de la francophonie sénégalaise ont été ici favorablement reçus.

Aujourd'hui, « essencerie » figure dans votre Dictionnaire, ainsi que « gouvernante », et « primature » est, selon la terminologie précise qui est la vôtre, « prévu ».

Permettez-moi de citer à propos de ce dernier mot, ce qu'en dit le lexique établi par Loïc Depecker pour *les Mots de la Francophonie* :

« Le Sénégal avait cette concision remarquable d'appeler "primature" l'ensemble des services du Premier ministre, les bâtiments qui les abritent, la fonction et le mandat de Premier ministre. Cette particularité a cependant disparu lors de l'accession à la présidence d'Abdou Diouf, ancien Premier ministre de Léopold Sédar Senghor : le nouveau président supprima en effet la charge de Premier ministre, ce qui a laissé le mot "primature" sans objet au Sénégal. »

Eh bien, depuis, le mot n'est plus « sans objet » dans mon pays. Mais, au-delà des péripéties qui peuvent, ici ou là, aujourd'hui ou demain, expliquer la présence ou l'absence de l'institution correspondante, il reste que le mot « primature » est un mot utile qui nous semble, dès lors, nécessaire.

Évoquer tous ces mots c'est aussi, bien sûr, rendre hommage

au président Senghor, sous cette Coupole ou il est chez lui, parmi ses pairs et ses amis, attaché à travailler à enrichir cette langue française qu'il a servie de tout son immense talent de poète. Car conduire un pays, c'est également, pour lui, trouver les mots justes, les mots adéquats pour en dire les réalités. Notre bonheur à nous, Sénégalais, est d'avoir eu en cet humaniste un premier président qui fut aussi, et peut-être avant tout un professeur.

J'ai parlé de ses amis, que vous êtes. Je voudrais également vous saluer à ce titre, Monsieur le Secrétaire perpétuel et très cher Maurice Druon, vous dont nous savons combien vous êtes attaché au président Senghor ainsi qu'au pays qui l'a vu naître. Je sais aussi ce que l'accueil qui m'est réservé ici, les paroles chaleureuses que Monsieur le Directeur et vous-même venez de prononcer doivent à cette amitié dont tous ceux qui sont ici présents et parmi lesquels je reconnais le très cher Alain Decaux — à qui me lie une fructueuse complicité au service de la Francophonie, alors qu'il exerçait les fonctions de ministre de ce domaine dans le gouvernement français —, honorent le Sénégal et moi-même.

Soyez-en, encore une fois, remerciés.